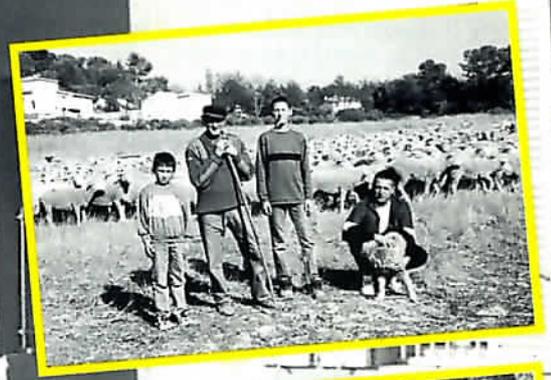
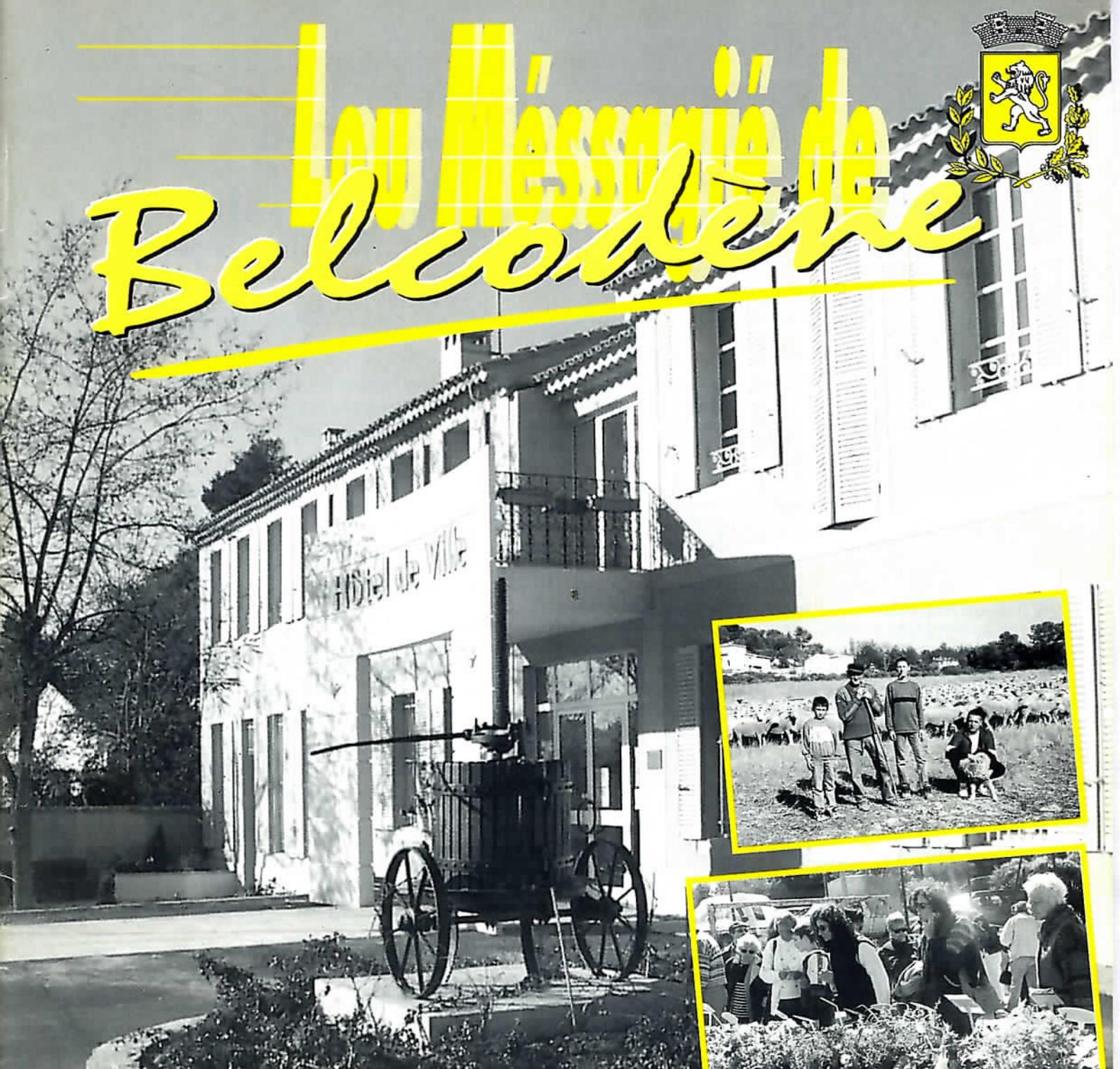




# La Messinà de Belcodène



Juillet 2002

numero **45**

# Mairie de Belcodène

## Recrutement d'un Emploi-Jeune

A la demande de Mme la Directrice de l'Ecole de Belcodène et de l'Education Nationale,  
il est créé un poste d' :

### Agent d'Intégration Scolaire

Destiné à intervenir dans le cadre scolaire et péri scolaire dans le but de faciliter l'intégration scolaire d'élèves de l'enseignement primaire handicapés ou en difficulté.

Cet emploi est éligible au dispositif «Emploi-Jeunes».

Les jeunes filles et jeunes gens de la Commune intéressés peuvent se renseigner en Mairie et déposer leur CV et lettre de motivation dès à présent auprès du Maire.

### Horaires de la déchetterie intercommunale de Valdonne

**Horaires d'été du 1<sup>er</sup> Avril au 30 Septembre :**

- **Lundi et Mercredi : de 13 h 30 à 18 h**
- **Jeudi et Vendredi : de 14 h à 18 h**
- **Samedi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 18 h**

### Horaires de la Mairie

<http://www.belcodene.com>

Tous les jours, du Lundi au Vendredi, de 9 h à 12 h et de 15 h à 17 h.

- **Le Maire est à votre disposition en Mairie toutes les fins d'après-midi, ainsi que les Mardis et Mercredis toute la journée. Compte tenu du nombre important de réunions, vous pouvez prendre rendez-vous au secrétariat afin d'éviter toute attente inutile.**

Vous recherchez un emploi qui vous rémunère en fonction de votre dynamisme tout en gérant votre temps comme vous le désirez ?

### Rejoignez l'équipe de Lily Provence Création de linge d'intérieur et ligne de senteur

Cette créatrice d'entreprise a bénéficié d'un prêt d'honneur de l'association Pays d'Aubagne La Ciotat Initiatives (PACI). Elle recherche des hommes/femmes aimant le contact, excellente présentation et vif intérêt pour la décoration d'intérieur.

A pourvoir, un poste de conseiller(ère) pour la présentation et la vente de produits

Activité à temps choisi - Rémunération motivante

Formation et soutien garantis - Possibilité de plan de carrière

Adressez votre candidature à :

Lily Provence Sarl - RD 908 Le Cros de Cabanes - 13720 Belcodène  
Tél/Fax : 04 42 70 69 53 - Site : [lily.provence.free.fr](http://lily.provence.free.fr)

### Pharmacies de Garde

Dimanche 7 Juillet :	Sanchez - Auriol	04 42 72 88 34
Dimanche 14 Juillet :	Tort - Roquevaire	04 42 04 20 40
Dimanche 21 Juillet :	Villard - Auriol	04 42 04 40 34
Dimanche 28 Juillet :	Blanchet - Auriol	04 42 04 70 53
Dimanche 4 Août :	Bianchi - St Zacharie	04 42 72 90 01
Dimanche 11 Août :	Caillac - La Bouilladisse	04 42 72 37 43
Jeudi 15 Août :	Frances - St Zacharie	04 42 72 91 06
Dimanche 18 Août :	Dervaux - Roquevaire	04 42 04 20 51
Dimanche 25 Août :	Giannechini - Le Pilon du Roi	04 42 82 86 96
Dimanche 1 <sup>er</sup> Septembre :	Gilibert - Le Plein Sud	04 42 82 72 72
Dimanche 8 Septembre :	Jouve - La Bouilladisse	04 42 62 97 12
Dimanche 15 Septembre :	Lelan - La Destrousse	04 42 04 80 30
Dimanche 22 Septembre :	Frances - St Zacharie	04 42 72 91 06
Dimanche 29 Septembre :	Sageloli - Pont de l'Étoile	04 42 04 04 05
Dimanche 6 Octobre :	Sanchez - Auriol	04 42 72 88 34
Dimanche 13 Octobre :	Tort - Roquevaire	04 42 04 20 40
Dimanche 20 Octobre :	Villard - Auriol	04 42 04 40 34
Dimanche 27 Octobre :	Blanchet - Auriol	04 42 04 70 53

## État Civil

### Mariages

Avec toutes nos félicitations et nos vœux de bonheur aux nouveaux mariés

Gaillard Christophe et Morin Valérie, le 18 Mai 2002

Escribano Gilles et Hospital Jennifer, le 8 Juin 2002

### Décès

Nous témoignons notre sympathie aux familles éprouvées

Barberis Christiane, veuve Bourdin le 8 Avril 2002

Haag Marie, veuve Pacchiotti le 23 Avril 2002

Heuzé Célestine, veuve Canon le 27 Mai 2002



# Le Mot du Maire

## Un été actif pour une bonne rentrée

**A**u moment où vous lirez ce nouveau numéro du "Messagié de Belcodène", certains d'entre vous seront partis en vacances ou s'apprêteront à le faire. Cette année encore, nous profiterons de la belle saison pour réaliser, dans notre village, les travaux nécessaires :

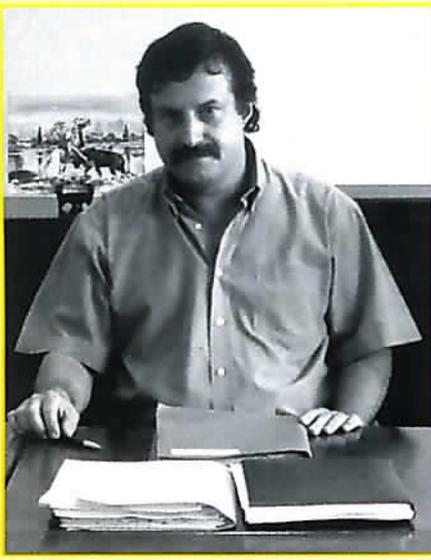
- travaux d'entretien courant des locaux scolaires,
- 1<sup>ère</sup> tranche de la réhabilitation des anciennes écoles, Place de l'Ensoleiädo,
- réalisation de la nouvelle Salle des Fêtes au Centre de Loisirs Manaque et Coudoulet,
- divers travaux de voirie et d'entretien des chemins communaux.

Cette nouvelle vague de travaux nous permet de poursuivre notre objectif : offrir aux Belcodénois un cadre de vie privilégié. Belcodène tient à préserver la qualité de vie de ses habitants.

Notre village s'embellit, il montre un visage de plus en plus souriant et accueillant. La Commune a fait un gros effort d'aménagement : réseaux électriques et téléphoniques enterrés, candélabres de style en fonte, trottoirs refaits, espaces verts plus nombreux et entretenus, jardin d'enfants accueillant, clôture le long de l'Avenue Sainte Victoire réalisée avec goût,...

La liste n'est pas exhaustive et notre action ne s'arrêtera pas en si bon chemin. Toutefois, notre attente est parfois déçue. Nous sommes obligés de consacrer un important budget aux réparations liées aux dégradations de mobilier urbain. Protégeons notre patrimoine. Empêchons quelques irresponsables -très peu nombreux mais malfaisants- de nuire à l'esthétique de notre village que bien des visiteurs nous envient.

Certes la confrontation est parfois difficile entre le passé, les traditions locales et les réalités de notre monde moderne. Le rôle de l'équipe municipale, élus et employés, est d'assurer le mouvement en avant avec douceur mais avec le souci constant de l'évolution des services rendus à la population, de l'embellissement de notre village, de l'amélioration des conditions de vie, de l'écoute des attentes de chacune et chacun.



Pour ceux qui resteront à Belcodène durant les vacances, nous proposons le "Car des Plages". Cette opération, reconduite maintenant depuis plusieurs années, connaît un véritable succès. Elle permet à tous, petits et grands, de partir le temps d'une journée à la plage. Pour cet été également, maintien des activités "Centre Aéré" pour les 4 / 13 ans, et "Accueil Jeunes" pour les ados.

A toutes et à tous, quels que soient vos projets estivaux, le Conseil Municipal souhaite de très belles vacances, ensoleillées, reposantes et enrichissantes et vous donne rendez-vous à la rentrée.

Le Maire  
Patrick Pin

# Conseils Municipaux

Nous vous rappelons que l'ensemble des délibérations du Conseil Municipal est porté à la connaissance de tous par affichage dans le hall de la Mairie. Ne sont rapportés, ci-dessous, que les éléments principaux des délibérations importantes.

## Création d'un poste d'agent d'intégration scolaire

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de créer un poste d'Agent d'Intégration Scolaire destiné à intervenir dans le cadre scolaire et péri scolaire, dans le but de faciliter l'intégration scolaire d'élèves de l'enseignement primaire en difficulté. Cet emploi est éligible au dispositif emploi-jeunes. Le recrutement du personnel affecté à ce poste se fera par l'intermédiaire d'un emploi-jeune.

Le Conseil Municipal approuve les conventions à intervenir entre la Commune de Belcodène, les services de l'Etat (80 % du SMIG) et la Société d'Electricité et de Thermique du Centre Midi (20 % du SMIG) relatives à la création de cet emploi-jeune.

## Enseignement de la musique

Afin de permettre la poursuite de l'enseignement de l'éducation musicale à l'école primaire, et suite à la dissolution de l'Association pour l'Eveil Musical qui en avait la gestion, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, d'approuver la convention avec la Fédération Nationale des Centres Musicaux Ruraux (FNCMR) relative à la mise en place de 6 heures d'enseignement par semaine de l'année scolaire, afin d'assurer l'enseignement de la musique à l'école par un musicien intervenant agréé par la FNCMR. Le coût financier étant pris en charge en totalité par la Commune.

# TAXI

**M. TAVOLIERE**

**Tél. 04 42 70 67 38**

Puits de Buisson

13720 Belcodène

Carrosserie - Peinture  
**Gérard BRAVIN**



**Bureau :** 1, Traverse Notre-Dame-13100 Aix-en-Provence  
Tél. 04 42 23 04 80 - Fax 04 42 96 43 36

**Atelier :** Puit de Buisson - Rte. de Galice - 13290 Les Milles  
Tél. 04 42 20 14 06

**Domicile :** Chemin du Coulet - 13720 Belcodène

## Les travaux prévus et financés

### Réaménagement de la cour de l'Ecole

Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, d'approuver un projet de réaménagement de la cour de l'école afin de créer un espace spécifique aux classes enfantines (3/6 ans), espace sécurisé et doté de jeux adaptés. Il sollicite l'aide financière du Conseil Général au titre des travaux de proximité.

Aide du Département	52 234 €	(342 632,59 F)
Autofinancement de la Commune	13 059 €	(85 661,42 F)
TVA financée par la Commune	12 797 €	(83 942,82 F)
<b>Total</b>	<b>78 090 €</b>	<b>(512 236,82 F)</b>

### Réaménagement de locaux scolaires

Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, d'approuver le projet consistant à la réfection et à la redistribution des sanitaires, au remplacement de l'ensemble des volets roulants de toutes les classes, au réaménagement du local sport et à la réfection des peintures. Il sollicite l'aide financière du Conseil Général au titre des travaux de proximité.

Aide du Département	51 463 €	(337 575,15 F)
Autofinancement de la Commune	13 866 €	(90 955,00 F)
TVA financée par la Commune	13 589 €	(89 138,00 F)
<b>Total</b>	<b>82 918 €</b>	<b>(543 906,43 F)</b>

### Réhabilitation des Anciennes Ecoles (2<sup>ème</sup> tranche)

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'approuver le projet de la 2<sup>ème</sup> tranche de réhabilitation des anciennes écoles, place de l'Ensoleiada, et sollicite l'aide du Conseil Général au titre du Fonds Départemental d'Aide au Développement Local (FDADL) selon le plan de financement suivant :

Participation du Conseil Général	156 184 €	(1 024 499,88 F)
Autofinancement de la Commune	156 185 €	(1 024 506,44 F)
TVA financée par la Commune	61 224 €	(401 603,11 F)
<b>Total TTC</b>	<b>373 593 €</b>	<b>(2 450 609,44 F)</b>

Ces travaux viendront dans la continuité de ceux en cours actuellement au titre de la 1<sup>ère</sup> tranche (2 620 000 F HT soit 3 133 520 F TTC).

### Regoudronnage du chemin des Barreliers

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'approuver le projet de requalification du chemin des Barreliers et du début (2<sup>ème</sup> partie) du chemin des Michels. Il sollicite l'aide financière du Département au titre des travaux de proximité.

Aide du Département	50 400 €	(330 602,33 F)
Autofinancement de la Commune	12 600 €	82 650,58 F)
TVA financée par la Commune	12 300 €	(80 682,71 F)
<b>Total</b>	<b>75 300 €</b>	<b>(493 935,62 F)</b>

## Commémoration du 8 Mai 1945

Cette année encore, les Belcodénois se sont retrouvés pour la célébration du 8 Mai 1945. Vladimir et Céline présentaient la gerbe à Patrick Pin qui la déposait au pied du monument aux morts.

Après le discours de Monsieur le Maire et la minute de silence, les enfants de la classe de CM1, accompagnés par Monsieur Bellegarde, entonnaient la Marseillaise dont les refrains étaient repris en chœur par l'ensemble des nombreuses personnes venues rendre hommage à nos héros.

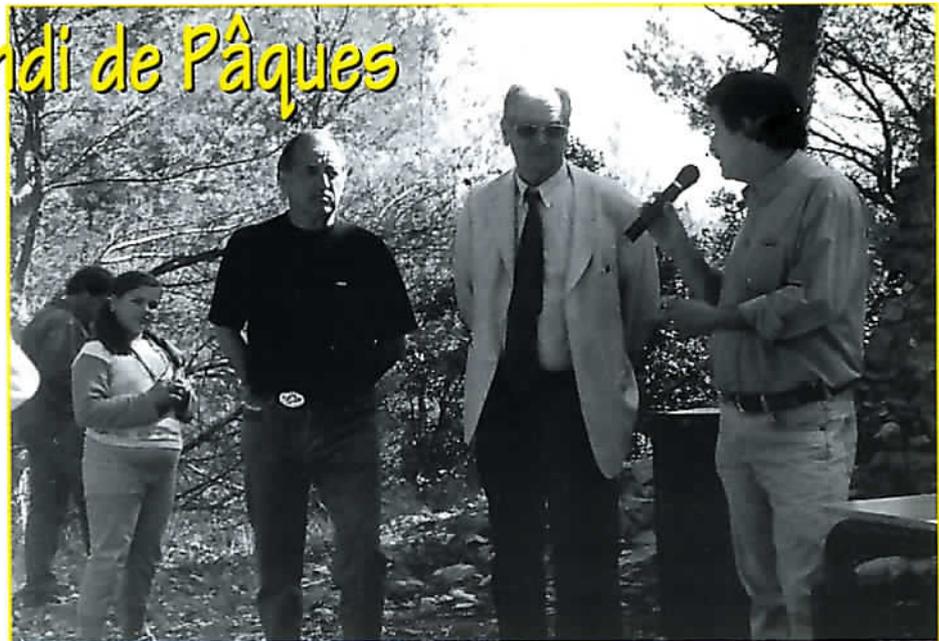


## Roger Meï rencontre les Belcodénois à

### l'Ermitage le Lundi de Pâques

L'action de la Municipalité pour la gratuité de l'autoroute a été évoquée dans notre précédent numéro (voir le Mot du Maire du n° 44). Il va sans dire que cette question concerne de nombreux Belcodénois qui, chaque jour, empruntent l'autoroute moyennant la somme de 0,80 € par passage (augmentée une fois encore pour le passage à l'Euro !).

Roger Meï a choisi ce jour de Roumavage de Pâques pour s'adresser aux Belcodénois. Espérons que ce combat pour la gratuité de l'autoroute continue. La proposition d'un forfait mensuel serait un premier pas en avant. Ensemble, nous devons soutenir cette action. Les pétitions sont toujours à votre disposition en Mairie et à la Poste. Une affaire à suivre qui nous concerne tous...



## Le Comité Communal Feux de forêts communique

Cette année, le CCFF s'est renforcé de trois nouveaux membres bénévoles : Damien Torres, Jean-Claude Bertrand et Christophe Audry, le benjamin seulement âgé de 16 ans.

Ils étaient présents avec leurs 27 autres camarades membres du CCFF le 1<sup>er</sup> Juin afin de déterminer les tours de garde pendant la période sensible de l'été 2002. Les permanences qui seront assurées par quatre équipiers et un responsable ont débuté le Samedi 22 Juin et se termineront le Dimanche 1<sup>er</sup> Septembre 2002.

Vous constatez une fumée suspecte ou êtes témoins d'un départ de feu :

- Prévenez les Sapeurs-Pompiers en téléphonant au 18 ou au 04 42 18 20 21. Donnez le maximum de renseignements.
- Prévenez le CCFF au 04 42 70 60 61 et la Mairie au 04 42 70 66 66



# Les travaux dans notre Commune

## Une nouvelle Salle des Fêtes au Centre de Loisirs

Après la salle de judo, dans le cadre de la poursuite du programme d'aménagement de l'ensemble du Centre de Loisirs Manaque et Coudoulet, les travaux ont commencé pour la réalisation d'une nouvelle Salle des Fêtes.

Avant la fin de l'année 2002, les Belcodénois pourront utiliser cette nouvelle salle pour des festivités nocturnes (sans nuisances pour le voisinage), en remplacement de la Maison du Temps Libre.

## Du vide sur la place de l'Ensoleiado

Délabrés depuis trop longtemps, les préfabriqués des anciennes écoles et de l'ancienne cantine ont été rasés. C'est au printemps 2003 qu'est prévue la fin des travaux avec la réalisation de 3 nouvelles salles : Club des Anciens, Salle des Jeunes et Salle Polyvalente (voir le Messagier n° 42).



## Le car des plages

Les amateurs de bains de mer sont informés que les navettes entre Belcodène et La Ciotat reprendront pendant l'été, tous les Mercredis de Juillet et Août 2002.

Les inscriptions et la remise des tickets de car se feront en Mairie jusqu'au Lundi 17 h

précédent la sortie à la mer. Ce car des plages est mis gratuitement à la disposition des Belcodénois.

Ne pas oublier que les enfants de moins de 12 ans doivent être accompagnés.

## Quoi de neuf au Centre Aéré?

### Les vacances de Pâques au Centre Aéré

Cette année encore, la Municipalité a assuré le Centre Aéré durant les vacances de Printemps en collaboration avec l'équipe de Léo Lagrange.

Il faut constater la très faible participation des enfants : 8 la première semaine et 5 inscrits pour la deuxième qui se sont retrouvés 3 à partir du Mercredi.

Les enfants ont tout de même bénéficié des structures du Centre de Loisirs, sorties et activités diverses. Ils ont eu la surprise de trouver de beaux œufs en chocolat dans la nature, que les cloches ont déposés pour fêter Pâques.

Si le nombre d'inscrits demeure insuffisant pour les prochaines petites vacances, Léo Lagrange s'interroge sur le maintien de la structure, compte tenu de l'importance de l'investissement financier. Avec un groupe d'enfants aussi réduit, le côté éducatif et pédagogique du Centre de Loisirs Sans Hébergement n'a plus son sens.

### Et pour cet été ?

Tout comme l'année précédente, la Municipalité a renouvelé son partenariat avec Léo Lagrange et proposera, en Juillet et Août 2002, des structures d'accueil particulièrement performantes et adaptées :

- le Centre Aéré pour les 4/13 ans,
- l'Accueil Jeunes pour les 11/17 ans.

Pour tous renseignements, s'adresser en Mairie.



## Le Carnaval à l'école

Superbe après-midi ensoleillé pour ce carnaval 2002 à l'école E. d'Amore. Rien ne manquait : soleil omniprésent, costumes bariolés rivalisant d'originalité et un superbe goûter pour couronner le tout.

Enfants et parents ont été accueillis en début d'après-midi par les enseignants. Après les traditionnelles photos, le défilé costumé a traversé le village avant de rejoindre le stade pour l'incontournable bataille de confettis.

Nous remercions Mme Uldaric qui a ouvert les portes de l'école tout l'après-midi aux parents.



## A la recherche des œufs de Pâques

Les cloches de Pâques sont passées en avance pour les maternelles de Belcodène. Elles avaient étalé leurs surprises près de la chapelle de l'Ermitage.

Après une chasse agitée et joyeuse, les enfants ont pique-niqué dans les champs de la Galère prêtés par les propriétaires. Les friandises ont été mangées au dessert.

L'après-midi a été partagé entre les jeux de ballons et la recherche de trésors dans la nature. Le goûter fut l'occasion de fêter les anniversaires du mois de Mars ; les gâteaux fabriqués par les mamans ont eu beaucoup de succès.

Le retour à l'école a été dur pour les plus petits qui, pour une fois, n'avaient pas fait de sieste, mais tous sont rentrés à bon port, fatigués mais contents.



## Les CM2 fêtent les Anciens

Le Mardi 4 Juin, les élèves de CM 2 sont allés à la résidence «Vivre à l'Oustau» présenter un spectacle où la danse, le théâtre et la guitare ont permis de rapprocher les générations.

Ils ont été chaleureusement accueillis et la rencontre a été intéressante pour chacun. Les enfants ont été heureux de faire partager des moments de joie et espèrent que cet événement se renouvellera les années suivantes.



## Les maternelles en classe verte

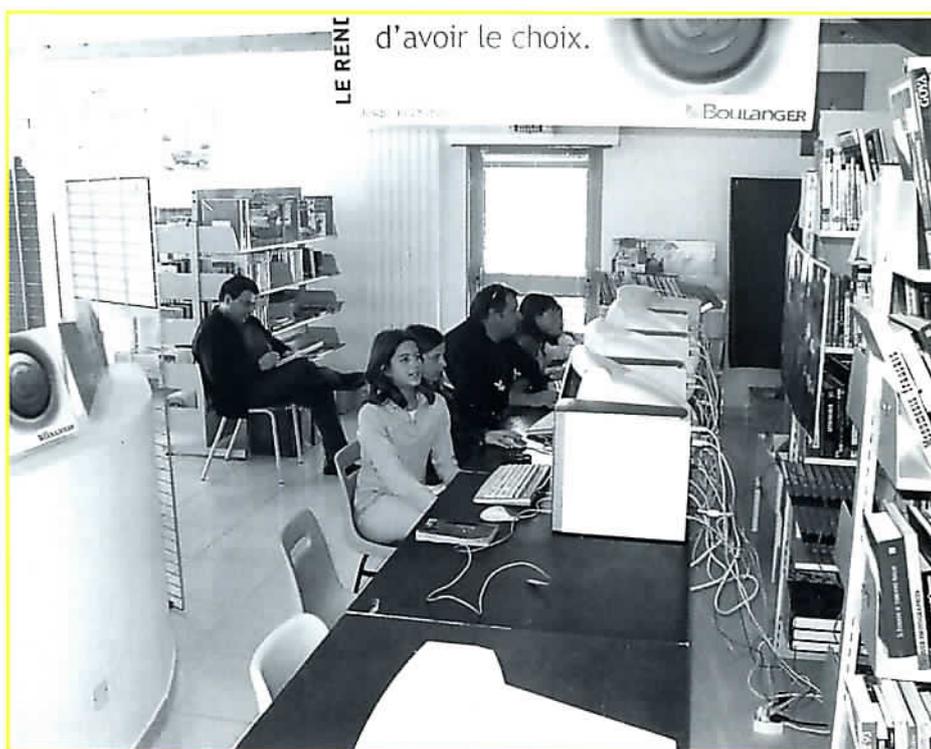
Les 6 et 7 Mai 2002, les enfants de moyenne et grande section de Mme Ziéglé sont partis en classe verte au centre du Loubatas à Peyrolles. Le séjour s'est très bien passé. Tous sont revenus ravis d'autant que, pour la plupart, c'était la première fois qu'ils dormaient en dehors de chez eux.



## Les événements culturels à Belcodène

### La Fête de l'Internet

Voilà maintenant 5 ans que la Fête de l'Internet a été créée pour populariser le réseau en France. Les 23 et 24 Mars, de nombreux Belcodénois, dont une majorité de jeunes, sont venus à la médiathèque surfer, «chatter» ou tout simplement découvrir Internet. C'est grâce à la participation du magasin Boulanger de Plan de Campagne qui avait mis à notre disposition 4 ordinateurs multimédia et une imprimante couleur, et par la volonté de bénévoles que cette manifestation a pu avoir lieu. Remerciements à Marie-Claude Limouzy la bibliothécaire et Jean-Pierre Garguilo, Conseiller Municipal en charge des questions informatiques à la Mairie, pour leur dévouement et leur compétence.



## ADSL à Belcodène... c'est possible !

La technologie ADSL permet, à partir d'une ligne téléphonique habituelle d'accéder à l'Internet Haut Débit en connexion permanente et illimitée. C'est aussi la possibilité de téléphoner et de naviguer sur Internet en même temps.

Pour inciter France Télécom à déployer rapidement l'ADSL sur la Commune de Belcodène, nous devons leur démontrer que cette technologie est attendue avec impatience par de nombreux habitants, que ce soit pour une utilisation professionnelle ou personnelle.

Si vous faites partie des personnes souhaitant la mise en Place de l'ADSL sur la Commune, connectez-vous sur le site <http://www.netissimo.fr> de France Télécom. Faites une recherche pour Belcodène et laissez vos coordonnées pour être tenu informé de la disponibilité de l'ADSL sur la Commune.

Passez à la Médiathèque remplir et signer l'imprimé d'intention d'abonnement au service d'ADSL.

Les informations recueillies ne seront exploitées que pour obtenir de France Télécom une mise en place rapide de l'ADSL sur la Commune. A ce titre, des informations pourront donc être communiquées à France Télécom.

# Les événements culturels à Belcodène

*Les événements culturels à Belcodène*

## The Rythm'n Blues Brothers show

Une chaude soirée et une atmosphère endiablée sur la musique rythm'n blues. Avec leurs lunettes noires, ils sont arrivés dans la salle du restaurant scolaire pour nous faire chanter, danser et transpirer au son des années 60.

Un spectacle au rythme infernal et ininterrompu. Personne n'oubliera ce rythm'n blues brothers show !



## Belcodène à l'heure du flamenco

Ambiance purement andalouse pour cette soirée au restaurant scolaire. Les chanteurs espagnols accompagnés de 2 guitarististes ont entraîné les danseuses de flamenco dans un rythme infernal de claquettes.



Parmi elles, une Belcodénoise, Sandra, passionnée de flamenco a dansé devant ce public belcodénois qu'elle connaît si bien et qui l'a applaudie chaleureusement.

# Comité des Fêtes

## Comité des Fêtes

### Roumavage à l'Ermitage

C'est devenu une tradition, le Roumavage du Lundi de Pâques réunit parents et amis pour un gigantesque pique-nique autour de la chapelle. L'apéritif offert par le Comité des Fêtes avait, cette année, un air de musette car les chansons au son de l'accordéon ont accompagné le pastis. Après le tirage de la tombola, suivait un après-midi détente avec pétanque et jeux de ballon. Nous remercions les propriétaires des alentours de l'Ermitage pour nous avoir autorisés, cette année encore, à poursuivre cette manifestation traditionnelle. Une journée très conviviale qui, chaque année, annonce le printemps...



### Foire horticole et rurale

Le village était très animé pour cette 7<sup>ème</sup> Foire horticole et rurale organisée par le Comité des Fêtes en partenariat avec la Municipalité.

Horticulteurs et pépiniéristes ont été très sollicités. Mais les artisans locaux venus très nombreux ont présenté des produits qui ont attiré un public important : poteries, céramiques, objets en plâtre ou en bois, bijoux, santons, fleurs en soie ou en bois, tissus provençaux, peintures et sculptures diverses.

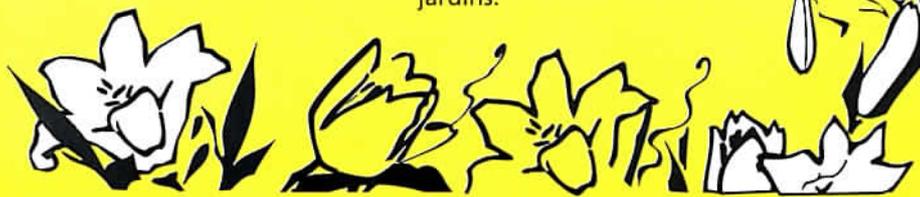
Pour les fins palais, miel, galettes et produits du Périgord ont réveillé les papilles tandis que les enfants se dirigeaient vers le manège et la barbe à papa.

À midi, Jean-Pierre Fabre et les membres du Comité des Fêtes accueillaient les exposants autour d'un apéritif qui leur était réservé, un accueil apprécié par chacun d'eux.



Le Comité des Fêtes remercie les employés municipaux et les membres du CCFF pour leur contribution à la bonne organisation de cette manifestation.

C'était également un jour d'élections. Après avoir voté, nombreux sont ceux qui en ont profité pour flâner autour des stands avant de repartir les bras chargés de fleurs qui embelliront les jardins.



# FESTIVITÉS DU 14 JUILLET 2002

*Les manifestations organisées par le Comité des Fêtes débuteront le week-end du 6 et 7 Juillet avec le concours de boules le Samedi et la course cycliste comptant pour les championnats régionaux le Dimanche.*

Compte tenu des travaux sur la place de l'Ensolejado, le repas du 13 Juillet et sa traditionnelle paëlla se déroulera dans la cour de l'école primaire suivi d'un grand bal. Le programme détaillé sera distribué prochainement.

## Le 22 Septembre 2002,

le Comité des Fêtes de Belcodène organise la

### 1<sup>ÈRE</sup> FOIRE À LA BROCANTE ET VIDE-GRENIER

*Vous pouvez vous inscrire auprès du Comité des Fêtes le plus rapidement possible.*



## Société de Chasse

Le Conseil Général des Bouches-du-Rhône a attribué un véhicule 4x4 porteur d'eau à la Société de Chasse de Belcodène.

Le 18 Mai, à l'occasion de la remise officielle des clés, M. Louis Long, Président de la Société de Chasse, a chaleureusement remercié M. Roland Povinelli, Vice-Président du Conseil Général et Maire d'Allauch pour son action, ainsi que M. le Maire de Belcodène, Patrick Pin, qui en tant que Président du CCFF permet à la Société de Chasse d'utiliser un véhicule pour alimenter en eau les abreuvoirs.



De nombreux chasseurs et non chasseurs, tous amis de la nature, ont participé à cette manifestation.

Le Président Louis Long, lors de son discours n'a pas oublié l'ensemble des propriétaires qui autorisent la pratique de la chasse sur leur terre.

Pour terminer cette manifestation, un verre de l'amitié a été servi au local des chasseurs.

# Association Sportive et

*Samedi 25 Mai 2002*  
**Fête de l'ASCB au Centre de**

*Cette année encore,  
les 14 sections  
de l'association  
ont été représentées  
au cours d'un après-midi  
auquel le Mistral,  
lui aussi,  
a tenu à participer.*

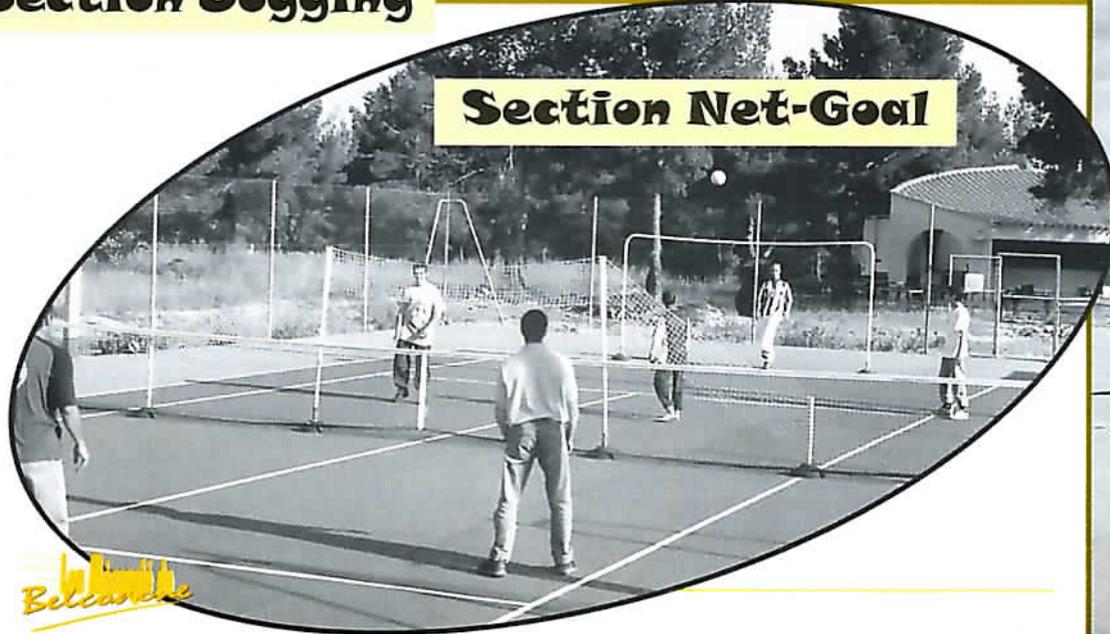
## Section Hip-Hop 3/5 ans



## Section Jogging



## Section Basket



## Section Net-Goal



# Culturelle de Belcodène

## Loisirs Manaque et Coudoulet



**Section Eveil Musical**

**Section Peinture**



**Section Déco Bricolage**

### *Des médailles pour l'ASCB Judo*

C'est avec beaucoup de combativité que les élèves de l'ASCB Belcodène Judo se sont illustrés au Tournoi de Fuveau. Une moisson de médailles pour les pensionnaires du club avec :

- Anthony Zennaf 2<sup>ème</sup>,
- Julie Couratier 4<sup>ème</sup>,
- Loïc Osanno 4<sup>ème</sup>,
- Olivier Sedrati 4<sup>ème</sup>,
- Grégoire Neulat 3<sup>ème</sup>,
- Théo Légier 4<sup>ème</sup>.

De très bon augure pour un tournoi de fin d'année avant le traditionnel passage des ceintures. Rendez-vous dès la rentrée sur les tatamis de Belcodène.



**Section Judo**

# Association Sportive et Culturelle de Belcodène

## Section Boxe Française



## Section Qi-Gong

## Section VTT



## Section Gym

*L'équipe de l'ASCB remercie les adhérents, les moniteurs, les participants, la Municipalité, le Comité Feux de Forêts pour leur soutien amical et leur prestation. Nous espérons vous retrouver l'année prochaine et vous souhaitons à tous de très bonnes vacances.*

# Le Club des Anciens

Le 20 Avril, «feuille après feuille», nous avons écouté Serge Lama au Casino d'Aix. Un très bon après-midi.

Le Jeudi 25 Avril, nous sommes partis à Sorgues. Le matin, nous avons visité une cave où nous avons dégusté des vins des Côtes du Rhône. Chacun ayant été raisonnable sur les verres présentés, nous nous sommes ensuite rendus à la chocolaterie Castelain où les œufs de Pâques étaient encore en présentation pour nous faire succomber à la gourmandise. Le repas du «Virginia» a été très apprécié par tous. Le cabaret qui allie humour et gourmandise nous présentait le clou de cette journée avec «Don Camillo» dans divers sketches où, par communication avec les saints, ce curé est arrivé à trouver sa bonne !! Laissons deviner qui cela pouvait être ! Le soir, encore plein de rires, nous prenions le chemin du retour.

Le Jeudi 16 Mai, nous avons visité, le matin, les Jardins Méditerranéens du Rayol-Cadenet : fleurs, verdure, frondaions de toutes les essences possibles venues des 5 continents,... Dommage que l'heure du repas nous ait contraints à écourter notre visite. Le repas, quant à lui, s'est déroulé sous une tonnelle dans un cadre magnifique. L'après-midi était libre et chacun a pu faire à son gré : bal ou pieds dans l'eau.

Le Mercredi 29 Mai, c'était le concours de boules à La Ciotat. Faut-il en parler ? Si ce n'est que pour dire que sur les 5 équipes présentées une seule est allée en finale. Les autres sont restées «pieds tanqués». Journée fantastique et paëlla divine.

Le Jeudi 30 Mai, à la salle P. Bogi, nous avons fêté les mamans. Un repas original, sud-américain, une folle ambiance avec Chris pour animateur, des mamans heureuses avec la rose pour fleurir cette journée.

Notre dernière balade avant les vacances se fera à Eyguières où nous visiterons une manade et assisterons à une ferrade.

En Juillet et en Août, quelques bénévoles assureront la permanence du club pour les personnes désireuses de combler leur solitude.

La reprise du club se fera le Jeudi 5 Septembre et déjà, nous avons programmé une sortie au château Davignon pour le Jeudi 26 Septembre avec la visite, le matin, des «Délices de mon enfance». La participation pour cette journée sera de 18 €.



# Provença terra d'Oc

## Le Bassin de l'Arc

Il est toujours intéressant de connaître l'histoire de sa commune même si il s'agit de celle son sous-sol. Voici un extrait d'une étude hydrogéologique du Bassin de l'Arc réalisée par Alain Tournier géologue et adhérent à l'Institut d'Etudes occitanes.

Le bassin de l'Arc correspond à une vaste zone synclinale d'orientation générale E-W qui couvre une superficie de 780 km<sup>2</sup>. L'Arc prend sa source près de Pourcieux dans le département du Var et coule en direction de l'Ouest pour se jeter dans l'étang de Berre après avoir effectué un parcours de 90 km.

C'est la zone élevée à l'est qui fait l'objet des considérations hydrogéologiques développées ici.

La première (zone haute) est limitée au nord par la Sainte Victoire (1 100 m) et le plateau du Cengle et au sud par les massifs de l'Olympe et de l'Aurélien. La deuxième est bornée au nord par les collines de St Chamas et le chaînon de La Fare alors qu'au sud ce sont les reliefs de la Nerthe et de l'Etoile qui assurent la séparation avec le bassin de Marseille.

De sa source jusqu'à l'étang, le lit de l'Arc recoupe diverses formations de nature essentiellement calcaire, parfois argileuse ou plus rarement encore constituées de grès ou de poudingues. L'étude de l'aquifère du bassin de l'Arc n'est pas bien documentée. L'alimentation en eau de ce secteur est assurée par le Canal de Provence aussi bien en eau potable qu'en eau utile à l'agriculture. De ce fait l'évaluation des ressources propres au bassin a été négligée. Malgré tout, dans le cadre de l'arrêt des travaux miniers de Fuveau à l'horizon 2005, une étude a été entreprise pour appréhender l'impact que pourrait avoir l'arrêt de la vidange sur les ressources et sur l'environnement local.

Dans le bassin de Gardanne, le Puits de l'Arc au sud de Rousset a permis de mettre en évidence un écoulement profond (1,5 m<sup>3</sup>/s) qui s'effectue vers le sud dans les calcaires jurassiques karstifiés. Dans ces conditions, il ne faut s'étonner si l'un des dangers principaux de la mine correspond aux inondations.

En 1918, le Puits de l'Arc fut noyé à 425 m de profondeur en deux ou trois heures temps seulement.

Par ailleurs, les eaux issues de la zone extrêmement fracturée et faillée du Régagnas diffusent en éventail, depuis le massif, en direction du sous-sol de Peypin, Fuveau et Gréasque, tant et si bien qu'à mi-parcours dans la région de Belcodène, l'exploitation de la houille fut rendue difficile en raison d'inondations trop fréquentes et brutales.

Il est évident que l'abondance des eaux est conditionnée par la pluviométrie. Les précipitations sont très inégales d'une année sur l'autre. Les phénomènes orageux sont primordiaux et peuvent changer rapidement toutes les évaluations. Dans ces conditions, si les travaux de vidange du réseau minier devaient cesser, le volume des vides résultant de l'exploitation des divers sites de la région de Fuveau serait comblé par la remontée des eaux en 6 ans pour atteindre le niveau 0 (qui est celui de la Galerie à la mer), et en 12 ans pour atteindre la côte de 3 200 m en tête de puits. L'exhaure du lambeau de Gardanne et des chantiers voisins est assuré depuis 1906 par la Galerie à la mer. Longue de 15 km, cette galerie passe sous l'Etoile et aboutit à Marseille au Cap Pinède en débitant 1 m<sup>3</sup>/s.

Il existe également une nappe alluviale superficielle drainée par l'Arc et la Luyne. Enfin, les formations géologiques du bassin de l'Arc, ensemble de calcaires et de marnes superposés, donnent des sources plus ou moins importantes. Simples émergences ou grandes sources comme Grande-Bastide (30 l/s), St Antonin, Roque-Haute (cette dernière étant parfois alimentée par la retenue de Bimont en hautes eaux).

On ne saurait terminer sans parler de l'aquifère du bassin d'Aix qui constitue une sous-unité du bassin de l'Arc.

L'utilisation d'eau thermale dans le site d'Aix-en-Provence remonte à 123 avant J.C. Ces eaux sont abondantes. Dans la cuvette d'Aix-en-Provence existe une nappe phréatique d'eau froide. Cette eau a une température de 15 à 20°, elle s'écoule en épousant la topographie et est drainée par la Torse et le Baret. Les remaniements du sous-sol par les aménagements urbains de toutes les périodes contrarient son écoulement. Au sein de cette nappe émergent un certain nombre de sources thermales dont les eaux plus chaudes (26 à 35°) ont été captées en maints endroits.

Les eaux froides sont des eaux superficielles dont le transit souterrain est relativement rapide et qui résultent de la grande perméabilité d'un faciès gréseux miocène.

L'origine des eaux chaudes a suscité de nombreuses hypothèses. Mais les études les plus récentes semblent prouver que seule la région de la Ste Victoire est à même d'assurer la recharge du système thermal des eaux d'Aix-en-Provence. Le contexte topographique, la nature pétrographique, l'importance de la fracturation et de la karstification du massif contribuent indéniablement à la mise en charge du réseau karstique pour alimenter l'aquifère de la nappe profonde d'Aix. Les eaux descendent à la faveur de la faille du Tholonet à une profondeur de 1 000 m environ où elles atteignent une température de 40 à 45° en raison du géothermisme, puis le système de la faille d'Aix assure leur remontée sous la ville. Plusieurs forages d'exploitation vont capter ces eaux dans les calcaires entre 53 et 210 m de profondeur.

Par ailleurs, sans que la preuve ait pu être établie formellement, il est probable que les pertes du barrage de Bimont estimées à 16 000 m<sup>3</sup>/jour aient une influence sur l'hydrodynamique des eaux thermales. ■

Responsable de la publication : Patrick PIN - Coordination : Commission Municipale Informations

Conception et réalisation : Cn'C - 04 42 58 95 00